Centre d'éducation des adultes
Procès-verbal du Conseil d'établissement
Mercredi 27 novembre 2019

À une séance ordinaire du Conseil d'établissement du Centre d'éducation des adultes du Chemin-du-Roy convoquée et tenue au Centre d'éducation des adultes du Chemin-du-Roy au 1600, boulevard des Récollets, Trois-Rivières, **ce vingt-septième jour du mois de novembre de l'an deux mille dix-neuf**, à seize heures, formant quorum.

Sont présents :

Membres du personnel :
Sylvie Champoux, enseignante
Antoine Déry, enseignant
Vanessa Huard, enseignante
Josée Labelle, enseignante
Josée Letiecq, soutien
Sophie Poudrier, enseignante

Membre de l'équipe de direction :
Nathalie Morin, directrice

Membre de la communauté :
Alain Brisson, milieu socio-économique
Sébastien Morin, milieu sociocommunautaire

Élèves :
Katherine Giroux
Cheris Ory Arakaza
Félix Pépin Giroux
Clément Romanelli

Sont absents :
Maryse Bégin, milieu sociocommunautaire
Hélène Forcier, professionnelle
Pierre Montambeault, milieu socio-économique

No de résolution ou annotation

1. **Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum**

Alain Brisson souhaite la bienvenue et constate le quorum à 16h05.

2. **Adoption du projet d'ordre du jour de la séance régulière du 27 novembre 2019**.

IL EST PROPOSÉ PAR JOSÉE LABELLE d'adopter l'ordre du jour tel que proposé

731-CÉ-271119

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. **Adoption du procès-verbal de la séance du 18 septembre 2019.**

IL EST PROPOSÉ PAR SÉBASTIEN MORIN d'adopter le procès-verbal de la séance 18 septembre 2019.

732-CÉ-271119

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Suivi du procès-verbal de la séance du 18 septembre 2019.

Aucun

5. Correspondance

La SQDC déménage en 2022 car l'emplacement est situé trop près du cégep.

6. Affaires administratives

6.1 Suivi de la clientèle

L'an passé nous devions faire 762 ETP et nous avons atteint notre objectif avec 761.26 ETP. Cette année nous devons faire 901 ETP.

6.2 Projet éducatif – suivi plan d'action

Nathalie Morin nous présente une première ébauche du suivi du plan d'action 2018-2022 avant de le déposer au centre administratif.

6.3 Approbation d'une partie des surplus

Nathalie Morin nous dévoile les montants d'une partie des surplus.

Nous avons un surplus de 100 000. Ce montant est une appropriation de 35% de 302 500 $ selon les règles d'appropriation 19-20. Un montant de 40 000$ est dégagé pour payer la venue d'un coordonnateur, Martin Lahaie. Un montant de 60 000 $ est en réserve pour un éventuel projet. De plus, nous devons un montant de 400 000$ que nous devrons probablement donner au centre administratif, mais Nathalie Morin va pouvoir nous donner une réponse à la prochaine rencontre du conseil d'établissement prévue le 22 janvier 2020.

IL EST PROPOSÉ PAR JOSÉE LETIECQ d'adopter l'approbation d'une partie des surplus

733-CÉ-271119

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Affaires pédagogiques

7.1 Facebook

FAD publicité et sponsorisé

Le centre a investi pour faire de la publication sponsorisée pour le centre d'éducation des adultes sur Facebook. Il y a déjà eu une première publicité sur Facebook afin de cibler les 16 à 40 ans. Il a eu lien dans la semaine du 20 septembre et du 10 octobre 2019.

De plus, les gens pourront également voir la publicité de la formation à distance sur les écrans du cinéma du Cap et du cinéma fleur de lys dès le 13 décembre avant la présentation du film Jumanji.

8. Affaires éducatives

8.1 Activités étudiantes

Félix Pépin-Giroux, élève voulait avoir des explications à savoir pourquoi le choix du film pour le p.m. cinéma à l'Halloween n'était pas approprié pour notre clientèle. Nathalie Morin explique que certains de nos élèves, surtout ceux en francisation ont vécu dans un environnement bien différent du nôtre et que c'est une question de respect.

Clément Romanelli , élève nous annonce que l'activité de Noël sera le traditionnel concours de talents. Plusieurs activités seront également au programme (bingo, ping-pong, etc.)

9. Affaires nouvelles

9.1 Souper de Noël

Nathalie Morin nous annonce que dans le budget du conseil d'établissement, nous avons droit à 2 repas pendant l'année. Nathalie demande aux membres si le 22 janvier à la prochaine rencontre serait une bonne idée pour faire le repas de Noël. Les membres ont répondu oui à l'unanimité.

9.2 Loi 40

Nathalie Morin explique les grandes lignes de la loi 40. « *Ce projet de loi vise principalement à revoir l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires, qui deviennent des centres de services scolaires administrés par un conseil d'administration., composé de parents, de représentants de la communauté et de membres de leur personnel ».*

9.3 Rapport annuel

Le document a été déposé sur place et Nathalie Morin en explique le contenu.

10. Date de la prochaine séance

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 22 janvier 2020 à 16 h.

11. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE CHAMPOUX de mettre fin à la rencontre du Conseil d'établissement à 17h01.

734-CÉ-271119

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

_____ _____

Président Secrétaire de réunion